

Les conjonctures présentes obligent encore Sa Maj. de porter ses vûes plus loin. Nous joüissons par la sagesse de son Gouvernement d'une Paix dont nous avons tout lieu d'esperer la durée ; mais le plus sûr moyen de l'affermir , est de montrer à nos voisins les forces de l'Etat dans la superiorité qu'elles ont toujours eûes , & pour cet effet de renforcer tous les Corps qui composent les Armées du Roi , à provisionner ses Places , & remplir ses Magazins de toutes les provisions nécessaires.

A cet objet important , s'est joint un autre qui ne l'est pas moins , & qui consiste en l'acquitement des Capitaux des rentes constituées , tant sur les Gabelles ou autres Fermes du Roi , que sur les Tailles , lesquelles absorbent la meilleure & la plus claire portion de ses Revenus , & dont l'acquitement est le seul moyen de mettre S. M. en état de soulager ses peuples des Impositions extraordinaires & de la levée des nouveaux Droits qu'Elle a intention d'éteindre aussi-tôt que la situation de ses Finances pourra le lui permettre.

Le secours extraordinaire que Sa Maj. se propose d'employer à cette libération , pourra l'operer en peu d'années par une réduction toute volontaire ; & la levée de cette contribution se répandra si universellement & dans une proportion si égale entre tous ses Sujets , qu'elle se trouvera presque insensible à chacun.

C'est pour vous faire part , Messieurs , de cet arrangement general dont dépend le solide rétablissement des Finances du Roi , que vous êtes assemblez ici par ses ordres. La lecture qui va vous être faite d'une Déclaration de Sa Majesté , & de trois Edits qu'elle a fait apporter , vous fera connoître la liaison qu'ils ont entr'eux pour remplir un objet aussi important , & dont le succès , en procurant la libération de l'Etat , assurera